

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01675 Numéro SIREN : 485 259 287 Nom ou dénomination : A.S. MECA

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2023 sous le numéro de dépôt 176

EURL AS MECA

DEPÔT DU

COMPTES ANNUELS

03 JAN. 2023

Bilan

00176

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

ACTIF

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brevets et droits assimilés

13 623

13 623

101

Fonds commercial

2 970

2 970

2 970

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage

188 038

144 561

43 477

27 383

Autres immobilisations corporelles

42 313

33 870

8 444

10 029

Immob. en cours / Avances & acomptes

Immobilisations financières

Participations et créances rattachées

240

Autres titres immobilisés

54

54

31

Prêts

Autres immobilisations financières

4 867

4 867

4 153

Stocks

Matières premières et autres approv.

32 762

32 762

90 622

En cours de production de biens

70 099

70 099

35 200

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

16 047

16 047

15 196

Marchandises

Créances

Clients et comptes rattachés

163 784

163 784

298 512

Fournisseurs débiteurs

4 534

Personnel

Etat, Impôts sur les bénéfices

8 257

8 257

Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires

7 456

7 456

15 332

Autres créances

Divers

Avances et acomptes versés sur commandes

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

51 193

51 193

32 483

Charges constatées d'avance

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Prime de remboursement des obligations

Ecarts de conversion - Actif

TOTAL ACTIF

601 464

192 054

409 409

536 786

Bilan

PASSIF

Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles	58	58
Réserves réglementées		
Autres réserves	251 853	216 321
Report à nouveau		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	40 005	25 100
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	40 005	25 100
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 891	3 891
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 376	79 049
<i>Personnel</i>	22 623	36 253
<i>Organismes sociaux</i>	14 932	32 598
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	39 343	48 868
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 736	327
Dettes fiscales et sociales	78 635	118 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	359	47 790
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		

TOTAL PASSIF	409 409	536 786
---------------------	----------------	----------------

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL AS MECA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 409 409 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 83 766 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Charges à payer

FRS FACTURES NON PARVENUES	456
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	19
conges payés a payer	10 982
CHARGES SUR CP	3 402
Total	14 860

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	948 174	948 174
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	11 246	11 246
TOTAL	959 420	959 420

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

IMMOBILISATION		219
ETAT		6 054
PERSONNEL	1 250	16 767
FOURNISSEURS		1 555
Total	1 250	24 595

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 079	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	207	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	25 286	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 250	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	225	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 475	
Résultat exceptionnel	23 811	

Opérations de l'exercice

Pénalités sur marchés	1 250	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	225	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		24 595
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		484
Produits des cessions d'éléments d'actif		207
TOTAL	1 475	25 286

AS MECA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €

Siège social : Zone artisanale du GUELUS

35133 ROMAGNE

485 259 287 RCS RENNES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 83 766,31 €, de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à -83 766.31 €
sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de 282 815.68 €
qui ressortira ainsi à 199 049.37 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

